

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2019

---

COÛT DU FONCIER ET OFFRE DE LOGEMENTS - (N° 2336)

## AMENDEMENT

N ° CE10

présenté par

M. Acquaviva, M. Castellani, M. Colombani, M. Falorni, Mme Pinel et M. Pupponi

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.